

Compte rendu des délibérations affiché le 22 mars 2021

# COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BENOVIE DU 18 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mars, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 8h30, en session ordinaire, à la Mairie de VILLEVIEILLE, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 11 mars 2021

Date d'affichage de la convocation : 11 mars 2021

Nombre de délégués titulaires : 13 Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 8 Votants : 9

# MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE

Saussines: Gérard ESPINOSA, Michel GACHES.

Sommières : Serge CODEMO, Ombeline MERCEREAU, Arlette SCHNEIDER. Villevieille : Marc BERTHE, Christel MARTIN – GUIGNERY, Philippe RENOU.

### MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE

Néant.

### MEMBRES EXCUSES

Boisseron : Bernard BRIDIER, Corinne PEYRARD, Jean REVERSAT, Loïc FATACCIOLI (suppléant).

Saussines: Pauline MIQUEL (procuration à M. GACHES), Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Sommières: Patrick CAMPABADAL, Suzanne HERISSON (suppléante).

Villevieille: Jean-Louis MAILLE (suppléant).

# SECRETAIRE DE SEANCE

Serge CODEMO.

### INTERVENANTS

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.



		COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 18 MARS 2021
2021- 03.01	Nombre de votants : 9	ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU RECEVEUR SYNDICAL
	Pour : 9	Après en avoir délibéré.  Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter le Compte de Gestion de Madame la trésorière pour l'exercice 2020 .  Le résultat de l'exercice budgétaire 2020 se présente comme suit :  La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 285 423,91 €  La section d'investissement présente un résultat déficitaire de 616 504,03 €
2021- 03.02	Nombre de votants : 8	ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT
	Pour : 8	Après en avoir délibéré. Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :  • D'approuver le Compte Administratif 2020, qui est conforme au Compte de Gestion du Receveur Syndical,  • D'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2020, soit 285 423,91 €, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement, par inscription à l'article 1068 (excédent capitalisé).  • De préciser que le résultat de la section d'investissement sera reporté en 2021, soit 1 034 307,54 €.
2021- 03.03	Nombre de votants : 9	DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE RELATIF A L'EXERCICE 2021
	Pour : 9	Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide : • D'approuver l'orientation budgétaire qui lui est proposée ; • De maintenir le montant de la part d'autofinancement et les recettes d'assainissement afin de pouvoir effectuer les travaux à réaliser.
2021- 03.04	Nombre de votants : 9	CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT
	Pour : 9	Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide : • De transférer l'adresse du siège social du syndicat au 2 boulevard de l'Aube 30250 Villevieille ; • De modifier les statuts du syndicat ; • De notifier ces modifications aux communes concernées ; • De solliciter les Préfets du Gard et de l'Hérault sur ces changements.

Le Procès Verbal est consultable dans les locaux du SIAVB.

La Présidente, Christel MARTIN-GUIGNERY